

Extrait du Mission TICE 38

<http://www.ac-grenoble.fr/missiontice38/spip.php?article464>

Avertissement

- Chartes d'usage des TICE - Charte école -



Date de mise en ligne : lundi 30 avril 2007

Mission TICE 38

Avertissement

"La responsabilisation de tous les acteurs doit en particulier passer par la contractualisation de l'usage de l'internet. Chaque établissement et école devra établir une charte d'utilisation de l'Internet et l'annexer au [règlement intérieur](#)."

[Circulaire n°2004-035 du 18-2-2004](#)

Pour aider les écoles à produire leur propre charte dans le respect des textes de loi et des chartes en vigueur au sein de l'Education nationale, le Ministère propose un guide d'élaboration, la "[Métacharte](#)".

C'est à partir de cette "[Métacharte](#)" que la Mission TICE 1er degré de l'Isère a réalisé une [charte type d'usage des réseaux, de l'Internet et des services multimédias de l'école](#).